

LE BOUCHET MONT-CHARVIN

Bulletin municipal | 2024



TRAVAUX

Le projet cœur du village
Voirie & assainissement

AGRICULTURE

Quoi de neuf dans les alpages ?

ASSOCIATIONS

Bilan 2023 et projets 2024

SOMMAIRE

LA COMMUNE

Urbanisme.....	p.04
La C.C.V.T. "Guichet unique".....	p.05
Les finances communales.....	p.06
Régie d'Electricité de Thônes.....	p.07
Voirie annuelle.....	p.08-09
Eau et Assainissement.....	p.10-11
Travaux mairie et école.....	p.11
Le projet Cœur du village.....	p.12-13
La forêt.....	p.14-15
Quoi de neuf dans nos alpages ?.....	p.16-17
Exercice plan communal de sauvegarde....	p.18
RPI - Jeunesse.....	p.19
Portrait Victor CURT.....	p.20
Portrait Esteban BUGNICOURT.....	p.21
Etat civil.....	p.22
Octobre Rose.....	p.22
Cinéma Plein air.....	p.22

ASSOCIATIONS

Course de caisses à savon.....	p.23
Le centre des pompiers.....	p.24
L'Alambic.....	p.25
Le p'tit monde de Lilou.....	p.26
Association Touristique du Charvin.....	p.27
Le Sou des Ecoles.....	p.28
La Bibliothèque de Serraval.....	p.28
La Farandole de Manigod.....	p.29
Le Club des Montagnards.....	p.30
L'Amicale des Jeunes.....	p.30
CABS.....	p.31
L'association des Vergers de Thônes.....	p.32
Association Communale de Chasse Agrée...	p.33

INFORMATIONS

Chiens errants.....	p.34
Souvenirs scolaires.....	p.34
Loi APER.....	p.35

INFOS PRATIQUES

Numéros utiles et horaires.....	p.36
---------------------------------	------



Course de caisses à savon
2 septembre 2023

Publication

Edition Avril 2024

Responsable de publication :

Franck PACCARD

Création graphique : Lucie KRYS

& lucidée - Annecy

Crédits photos : 123RF - Mairie du

Bouchet-Mont-Charvin

Impression : Digital Print - Thônes

220 exemplaires sur papier FSC



LE BOUCHET MONT-CHARVIN

Mot du Maire

Après une année 2023 fructueuse en terme d'acquisitions foncières, l'année 2024 sera une année très fructueuse en terme d'investissement avec la réalisation (tant attendue...) de notre projet phare : le Cœur du Village qui va donner un coup de jeune à l'intérieur de notre commune.

Et bien sûr les budgets pour nos travaux habituels sur les bâtiments, nos routes, nos réseaux d'eau, notre forêt et nos alpages seront largement dotés. Tout cela en préservant l'équilibre financier de notre commune.

En terme d'animation pour 2024 nous allons reconduire l'ensemble des activités proposées en 2023 en espérant l'enrichir d'événements culturels et musicaux.

Je tiens à vous remercier pour votre participation à toutes ces manifestations.

J'évoque très souvent que notre village doit être un cadre chaleureux et intime ; mais depuis quelque temps, il me semble que nous manquons de tolérance réciproque entre nous. A l'heure où les tensions internationales sont au plus haut, à l'heure où le réchauffement climatique bouleverse de plus en plus nos habitudes, il n'est pas nécessaire de juger tout et n'importe quoi, de donner un avis sans un minimum de bon sens et de réflexion. Considérer que l'activité de l'alambic est une source de pollution et de désagréments au lieu de la considérer comme un patrimoine, une pratique ancestrale et une activité économique... m'interroge. Considérer qu'il y a trop de camions de bois sur nos routes, m'interroge également, alors que c'est bien souvent du bois communal et que ce sont justement les ventes de bois issus de notre forêt qui ont dans le passé largement contribué au financement de nos routes.

Je pourrais encore vous évoquer d'autres réflexions liées à des remarques que nous rencontrons en tant qu' élu.

Toutes les activités quelles soient agricoles, artisanales ou de loisirs entraînent forcément certains désagréments sur notre vie quotidienne. Mais elles font partie des différentes composantes qui interagissent dans notre commune et tout un chacun doit accepter que sa zone de confort soit un peu bousculée pour que notre commune reste **active et vivante**.

Le mot du Maire ressemble plus à un billet d'humeur du Maire mais il me semblait nécessaire de vous faire part de mes réflexions. Je vous remercie d'avance de votre compréhension.

Je tiens à adresser mes plus vifs remerciements au personnel communal, à mes collègues élus, aux associations et aux bénévoles qui s'investissent pour notre commune.

Rassurez-vous notre équipe municipale reste solidaire et mobilisée aux services des habitants du Bouchet-Mont-Charvin.

Franck PACCARD



Permis et déclarations préalables

Permis de construire

BLANCHET Thomas et DAUTEL Marion	Banderelle	Modification du PC 21X0007 : hauteur sous-plafond modifiée et création de balcons.	Accordé
GAEC FONTAINE NOIRE	Cons	Extension du bâtiment agricole existant en vue de la création d'un local de stockage pour le matériel agricole et le fourrage.	Accordé
ROCHETEAU Matthieu et IBARRA Sylvain	La Côte des Cheneviers	Construction d'une villa d'une surface au sol de 104,61 m ² .	Accordé
LOSSERAND Thierry	La Ville de Rosset	Ajout de 5 velux en toiture et d'une fenêtre sur la façade Nord.	Accordé
FONTAINE Maryse	Cons	Rénovation et extension d'un chalet en madrier.	Accordé
THIAFFEY-RENCOREL Guillaume	Banderelle	Construction d'un chalet en poutres et enrochement du talus pour maintien.	Accordé

Déclaration Préalable

LECOMTE Soline	Le Cernix	Surélévation du garage pour créer deux chambres.	Accordé
BARDET Roger	Cons	Réfection de la toiture, déplacement de la cheminée, modifications sur ouvertures, création abri pour bois et ajout places de parking.	Accordé
BOTTELIER-CURTET Stéphane	La Longeret	Modification sur ouverture existante, réfection du bardage bois et ravalement des 4 façades en crépi blanc.	Accordé
BADUEL Franck	Chemin de l'Ecole	Rénovation de la toiture côté école. Remplacement des tuiles par bac acier.	Accordé
DEPOMMIER Serge	La Savatte	Ravalement des façades.	Accordé
BLANCHIN Sandrine	La Savatte	Implantation d'un mazot.	Accordé
DEPOMMIER Stéphane	Banderelle	Pose de fenêtres sur abri existant.	Accordé
BRECHES Romain	La Côte du Moulin	Pose d'un abri de jardin.	Refus
GATTI Emmanuel	La Longeret	Installation de 14 panneaux photovoltaïques en surimposition de la toiture.	Accordé
SARL LE BOIS DU CERF	Chemin rural des Fours	Réfection de la toiture en bac acier, teinte grise. Niveau terminé réhaussé de 30 cm. Pente de toit inchangée.	Accordé
CLEMENT Jean-Yves GAILLARD Julie	Le Plan	Modification sur façade Ouest et création d'une fenêtre de toit sur le pan Nord.	Accordé
RUVILLY Bruno	La Plagne de la Savatte	Création d'un avant toit en façade Sud.	Refus
BLANC-GARIN Gérard	Banderelle	Réfection d'un mazot, création d'ouvertures et contre-murage pour conforter le mur existant.	En cours au 25/02/2024
BLANC-GARIN Annick	Le Lavoir	Réfection de la couverture du mazot existant en tôles identiques à l'existant.	En cours au 25/02/2024
BRECHES Romain	la Côte du Moulin	Pose d'un abri de jardin démontable.	Accordé
PARMENTIER Christophe	La Perrière	Construction d'un garage à motos en madrier.	Accordé

C.C.V.T. « GUICHET UNIQUE ».

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les communes de France mettent à la disposition de leurs usagers un service de Saisine par Voie Electronique pour toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme ; les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) peuvent être déposées de manière dématérialisée depuis le 1^{er} janvier 2023.

La C.C.V.T. a mis en place pour les communes du territoire, via son logiciel d'urbanisme « cart@ds », une interface permettant de déposer et d'instruire les dossiers de manière dématérialisée, nommé « GUICHET UNIQUE ». Le lien pour accéder à ce service est :

<https://valleesdethones.geosphere.fr/gui-chet-unique>



A l'issue de vos travaux le document Déclaration attestant la conformité de travaux (DAACT) doit être remplie et déposée en mairie. A compter de la réception la commune dispose d'un délai de 3 mois pour contester la conformité des travaux du permis ou de la déclaration préalable.

La CCVT met à la disposition des communes un contrôleur conformité.

C'est ainsi que dans la majorité des demandes de DAACT, l'agent de la CCVT et un élu se rendent sur site après prise de rendez-vous avec le propriétaire pour vérifier la conformité des travaux.

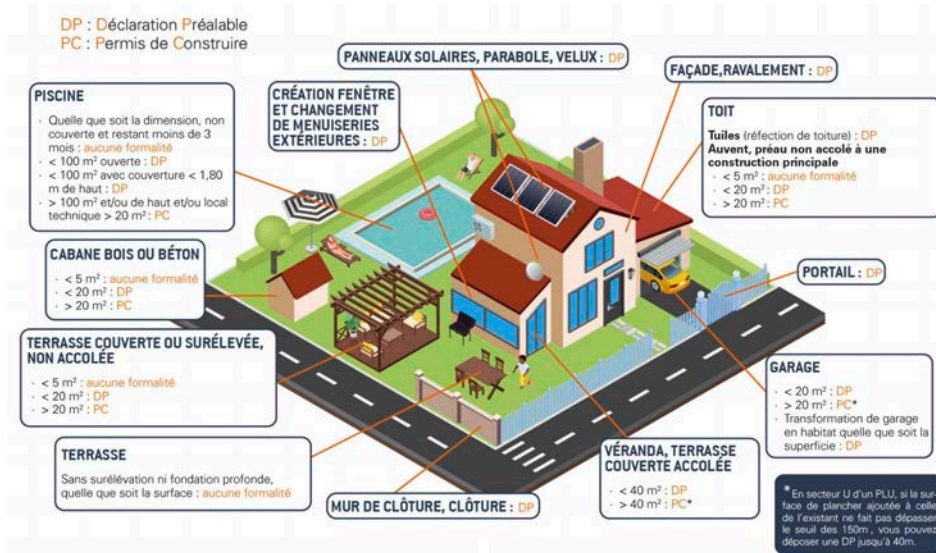
Si les travaux sont conformes un certificat de conformité est délivré. En cas de non-conformité le propriétaire à l'obligation de redéposer une nouvelle déclaration ou un nouveau permis de construire dans un délai de 4 mois après la visite.

Franck PACCARD

Attention :

- Dans certains cas, le recours à un architecte est obligatoire ;
- Si le projet se situe dans un périmètre de protection ou de risques particuliers (définis par le P.P.R.N.), les règles peuvent être totalement différentes.

Appelez en Mairie : notre service Urbanisme vous reçoit, sur rendez-vous uniquement, les vendredis de 14h à 16h.



Budgets



La commune du Bouchet-Mont-Charvin, outre le Budget Principal (BP), gère deux budgets annexes :

- Le Budget Annexe Eau & Assainissement (BAE),
- Le Budget Annexe Alpages (BAA).

Le Budget Principal peut, si nécessaire, subvenir au Budget Alpages mais en aucun cas au Budget Eau & Assainissement. En effet, ce dernier doit être financièrement autonome, grâce à la vente de l'eau aux abonnés et aux diverses subventions qui peuvent être obtenues.

Chaque budget est scindé en deux sections : Fonctionnement et Investissement. Ces deux sections étant ensuite scindées en deux parties, les dépenses et les recettes, avec l'obligation de l'équilibre entre dépenses et recettes.

Chaque début d'année, la commission Finances élabore les budgets de la commune pour l'année à venir afin qu'il soit présenté puis voté par le Conseil Municipal au plus tard le 15 avril.

L'objectif d'un Conseil Municipal, en ce qui concerne les Finances, est d'utiliser les ressources communales au mieux des intérêts de la commune, à court, moyen et long terme.

En d'autres termes, les décisions d'investissements doivent être analysées à l'aulne de la capacité de la commune à les financer tant en ce qui concerne l'investissement (l'acquisition) que le fonctionnement et ce, sur leur durée de vie, tout en estimant l'évolution à venir

des capacités financières de la commune (dotations de l'Etat, subventions, recettes telles que la vente de bois ou la location de biens immobiliers).

En parallèle, le fonctionnement de la commune doit être sécurisé : salaires du personnel, taxes et impôts, dépenses courantes de fonctionnement.

Depuis le début de ce mandat, la commission Finance travaille à élaborer des budgets ambitieux et réalistes de façon à tenir les engagements pris :

- Amélioration de la voirie, des ouvrages, des réseaux et des bâtiments,
- Favoriser les échanges avec les habitants de la commune,
- Développer la vie locale,
- Préserver l'environnement et le cadre de vie
- Porter une attention particulière à la jeunesse.

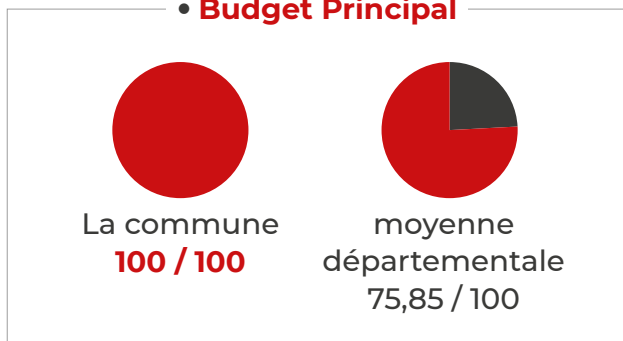
Et ceci sans hypothéquer les finances des mandats suivants.

INDICATEUR DE PILOTAGE COMPTABLE

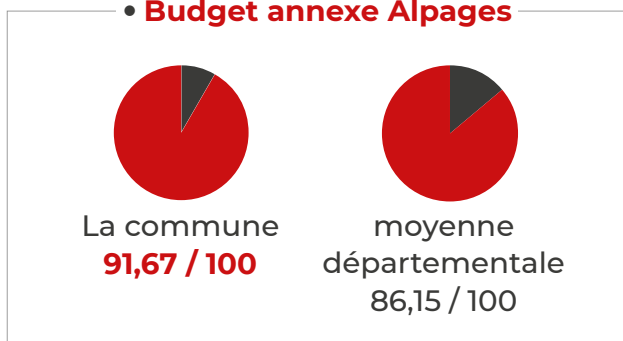
Le 13 octobre dernier, Mr Perret, Conseiller aux Décideurs locaux, est venu présenter l'Indicateur de Pilotage Comptable pour l'exercice 2022 qui note, sur 100, les 3 budgets communaux sur les thématiques suivantes :

- Immobilisations ;
- Provisions & Dépréciations ;
- Fonds propres & subventions reçues,
- Stocks;
- Trésorerie;
- Compte de tiers;
- Produits et charges.

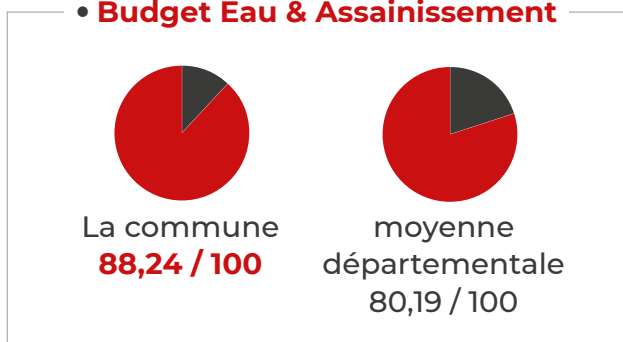
• Budget Principal



• Budget annexe Alpages



• Budget Eau & Assainissement



Ces résultats ont conforté le travail de la commission Finances ainsi que celui de l'ensemble du Conseil Municipal.

Vous pouvez être certains que les budgets 2024 seront élaborés avec la même approche prudentielle adoptée au service et dans l'intérêt des habitants de la commune.

Vincent PASQUIER

Régie d'Electricité de Thônes

Quelques travaux de renforcement ont eu lieu cette année sur notre commune afin d'améliorer la qualité électrique chez les clients du hameau des Dzeures qui était en contrainte d'une ligne aérienne depuis la Savatte. Le Syane ayant prévu d'enfouir la fibre par la route depuis la Savatte, nous avons profité de cette opportunité pour demander à la RET d'enfouir cette ligne aérienne qui subissait presque chaque hiver des casses dues à des chutes d'arbres. La part communale ne dépassera pas 14 000€, car pour rappel, les travaux de renforcement sont pris en charge à 80% par le syndicat intercommunal de la régie et 20% par les communes.

Depuis le mois de septembre 2023, vous avez pu prendre rendez-vous avec l'entreprise « solution 30 », afin de vous faire poser le nouveau compteur « Linky ». Presque la moitié de la commune a été faite en quelques mois et les derniers compteurs seront posés dans les prochains mois. Souvent critiqué, il ne pose cependant plus de problème et vous pouvez contacter la RET au **04 50 32 17 17** pour toutes questions relatives à ce sujet.

Laurent GEVAUX



Voirie annuelle

Au premier semestre, l'entreprise BARRET Bruno est intervenu sur l'entretien des fossés, principalement côté Cernix. La plupart des autres chantiers se sont déroulés au second semestre.

Travaux de voirie au hameau de Cons, l'ensemble des enrobés a été repris par l'entreprise COLAS pour un montant de 22 152€ TTC, depuis le début des habitations et intégrant le tour complet du bassin. Ces travaux se sont conjugués avec d'autre travaux d'assainissement privés.



Hameau de Cons

Travaux de voirie allée du cimetière : l'entreprise BEBERTP ayant amélioré l'assainissement pluvial pour un montant de 3 261€ TTC, l'entreprise COLAS a réalisé les réglages de chaussée et le revêtement pour un montant de 11 945€ TTC.



Allée du cimetière

Toujours dans le but d'améliorer **notre réseau d'eaux pluviales**, afin d'éviter d'important désagrément lors des pluies diluviennes, l'entreprise BEBERTP a réalisé un certain nombre de travaux en accotement :

- **Secteur des Pêcheux**, en amont du piège à cailloux
- **Route des Tuiles**, drainage d'accotement sur deux secteurs délicats
- **Route du Nant blanc**, accès parcelle agricole busée
- **Route des Pézières**, fossé

Pour un montant global de 11 907€ TTC.



Route du nant blanc

Enfin nous avons lancé une consultation également pour des **travaux structurants**, sur la route du nant blanc **entre les petits Lyaudes et le chemin de la Perrière.**

Ces travaux visent à pérenniser la stabilité de la voirie sur un secteur particulièrement mouvementé.

Sur la base d'une étude géotechnique réalisé par le bureau Equaterre, nous avons décidé de réaliser des tranchées drainantes de grande profondeur, jusqu'à 3m.

Un premier tronçon devait être réalisé au dernier trimestre par l'entreprise BEBER, mais les conditions météo en ont décidé autrement et ces travaux de grande ampleur ont été reportés au printemps.

Une deuxième tranche prévue en 2024 devrait donc pouvoir s'enchaîner logiquement, en attendant une troisième tranche en 2025.

Cette première opération, après consultation, se chiffre à 78 386€ TTC auquel il faut ajouter les réfections de voirie provisoire pour un montant de 7 900€ TTC. Tous ces travaux de voirie ont été inscrits dans le dispositif CDAS du CD74 et nous avons obtenus une subvention de 50% du montant HT soit 62 000€.

A tous ces travaux, il faut ajouter la **campagne de fauchage et entretien des talus** que nous allons essayer d'avancer pour l'année 2024. Ces derniers ont été réalisé par l'entreprise CROSET pour un montant de 4 800€ TTC.

Nous remercions les usagers et les riverains de leur compréhension pendant la réalisation de ces travaux nécessaire pour le bien de tous.

Patrick DEHONDT

Eau Assainissement

En 2023, la Commission Eau s'est attachée à trois grands chantiers :

- Résoudre le problème de communication entre les réservoirs et le réseau 3G/4G pour finaliser l'installation de la télégestion des réservoirs,
- Identifier les travaux nécessaires à une première campagne de déplacement des compteurs d'eau de l'intérieur des habitations vers des chambres de vannes extérieures,
- Améliorer la maîtrise du réseau de distribution et anticiper l'évolution de la production de nos sources.

Le territoire de la Commune est ainsi fait que nos réservoirs sont très mal couverts par le réseau 3G/4G avec pour conséquence une impossibilité de remonter de façon fiable, tout au long de l'année et quelque soient les conditions météorologiques, les valeurs de consommation d'eau et, en sens inverse, de piloter les ouvertures des vannes incendie.

Après de multiples essais avec différents équipements, après avoir envisagé d'installer des relais radios, une solution technique a été testée et validée. Celle-ci nécessite un remplacement des automates de chacun des réservoirs pour bénéficier de cette nouvelle technologie.

La commande a été passée et l'installation aura lieu ce printemps.

Il sera alors possible de suivre en permanence les consommations d'eau et ainsi de détecter très rapidement les éventuelles fuites.

La Commission a également identifié 9 chantiers permettant de « sortir » près de 30 compteurs des habitations pour les

mettre dans des chambres de vannes et les rendre ainsi accessibles la relève sans que les propriétaires ne soient présents. Selon les endroits, des emplacements pour de futurs compteurs ont été prévus.

Ces travaux ont été chiffrés, les commandes passées et ils seront réalisés ce printemps pour un montant de 23 000 € TTC.

Le Conseil a ensuite validé trois propositions de la Commission qui consistent :

- En la mesure de la production de nos sources. Ces mesures seront effectuées grâce à la pose de compteurs en entrée de nos trois réservoirs, compteurs communicants avec l'application de télégestion. Il sera ainsi possible de suivre l'évolution de nos sources, tout au long de l'année, et ainsi, identifier une éventuelle tendance à la baisse de ces sources. L'objectif étant de pouvoir anticiper des décisions à prendre si une telle situation devait arriver.
- En l'étude de l'interconnexion du réseau des Frasses, alimentant la Savatte, et le réseau de Banderelle, alimentant une large part des abonnés. Cette interconnexion est également une mesure d'anticipation d'éventuelles hausse des consommations (nouvelles constructions) mais aussi d'éventuelles baisses futures du débit de nos sources.
- Et enfin, à mesurer la consommation d'eau en deux points clefs du réseau : au niveau de la séparation de la conduite venant du réservoir de Banderelle entre :
 - La direction du chef-lieu et la direction de Cons
 - Et entre la direction de Cons et la direction de Ville de Rosset.

Deux compteurs, communicant via la télégestion, vont être installés dans deux nouvelles chambres de vannes afin de pouvoir identifier au plus tôt d'éventuelles fuites.

Ces 3 propositions sont, pour certaines déjà commandées et pour d'autres en cours de

finalisation de chiffrage pour une réalisation cette année 2024.

Enfin, la Commission Assainissement a initié une nouvelle étude de l'assainissement collectif du chef-lieu. Pour ce projet, de longue haleine, la Commune a sollicité l'accompagnement du Département pour l'actualisation du schéma directeur, afin de prendre en compte les dernières évolutions des besoins en nombre de raccordements ainsi que des nouvelles solutions techniques disponibles.

Une consultation de bureaux d'études doit ainsi être lancée sur 2024 afin de disposer de solutions techniques et d'un budget permettant la planification de ce chantier.

Vincent PASQUIER



Mur de l'école

Mairie Ecole



Dans le cadre de la rénovation énergétique de nos bâtiments communaux et avec l'aide du Syane nous avons procédé au changement de toutes les fenêtres du bâtiment, travaux exécutés par l'entreprise THIAFFEY-RENCOREL.

Fenêtres

Il a été changé 15 fenêtres pour la mairie et 10 pour l'école, pour un montant de global 47 945 € TTC.

Mur de l'école

Le mur qui soutient la cour de l'école avait besoin d'être « rafraîchi » et « recrépi » c'est l'entreprise MARCUCCILLI qui a été retenue pour ces travaux pour un montant de 11 718 € TTC.

Pour l'ensemble de ces travaux, une subvention de 24 000 € nous a été allouée par le Conseil Départemental à travers le dispositif CDAS.

Également en 2023 des travaux ont été réalisés sur la toiture de la caserne du Centre de Première Intervention. Une partie de ces travaux ont été pris en charge par le SDIS. La commune a également investi pour la cantine, pour l'informatique de la mairie, l'achat de 2 tonnelles et de nouvelles décorations de Noël.

Les combles de la mairie

En 2024, avec l'aide du Syane nous allons travailler sur les solutions techniques pour isoler les combles de la mairie véritable « passoire énergétique ». Probablement avec la création d'une cage d'escalier et l'isolation du sol afin de ne pas compromettre l'utilisation de cet espace.

Mireille TISSOT-ROSSET

Le projet Cœur du village

Enfin ce projet va sortir de terre après plus de 2 ans de réflexion ; réflexions nécessaires aux vues des sommes engagées et également à l'évolution de ce projet qui intègre la petite maison achetée au début de notre mandat et la création de toilettes publiques.

Le coût élevé de cet investissement nécessite l'aide de maîtres d'œuvres pour construire et suivre cette réalisation.

Aux termes de consultations nous avons retenu l'entreprise « Les jardins Nomades » basée à Annecy-le-Vieux, paysagistes concepteurs pour l'aménagement du jardin public.

Pour la réhabilitation de la maison « Curt » nous avons retenu Archibois Concept basé à Serraval.

Pour rappel cet **espace sera dédié aux jeunes et aux familles** de notre commune mais également pour les personnes de passages.

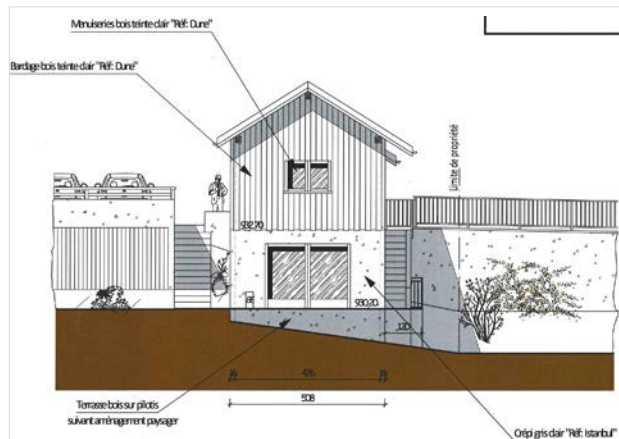
Un terrain multisports pour la pratique sportive des enfants de notre école et les jeunes et moins jeunes de la commune.

Un espace dit plaine de jeux, espace ludique pour les plus jeunes.

Un espace pique-nique avec vue sur les équipements de sport et de jeux.

L'objectif esthétique de ce projet est de faire usage de matériaux les plus naturels possibles pour ainsi conserver l'ambiance champêtre du village.

Pour la réhabilitation de la maison « Curt » la partie inférieure sera dédiée aux jeunes de la commune avec la création d'une grande ouverture type baie vitrée qui donnera sur une terrasse en bois en lien avec les aménagements du jardin public.



Réhabilitation de la maison « Curt »



La partie supérieure sera dédiée à plusieurs activités professionnelles en alternance si nécessaires.

Des toilettes publiques seront créés entre le trottoir et le bâtiment existant.


















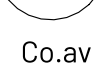



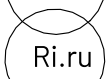
Dans le cadre de la réhabilitation de la maison « Curt » tout sera rénové hormis la maçonnerie et la charpente.

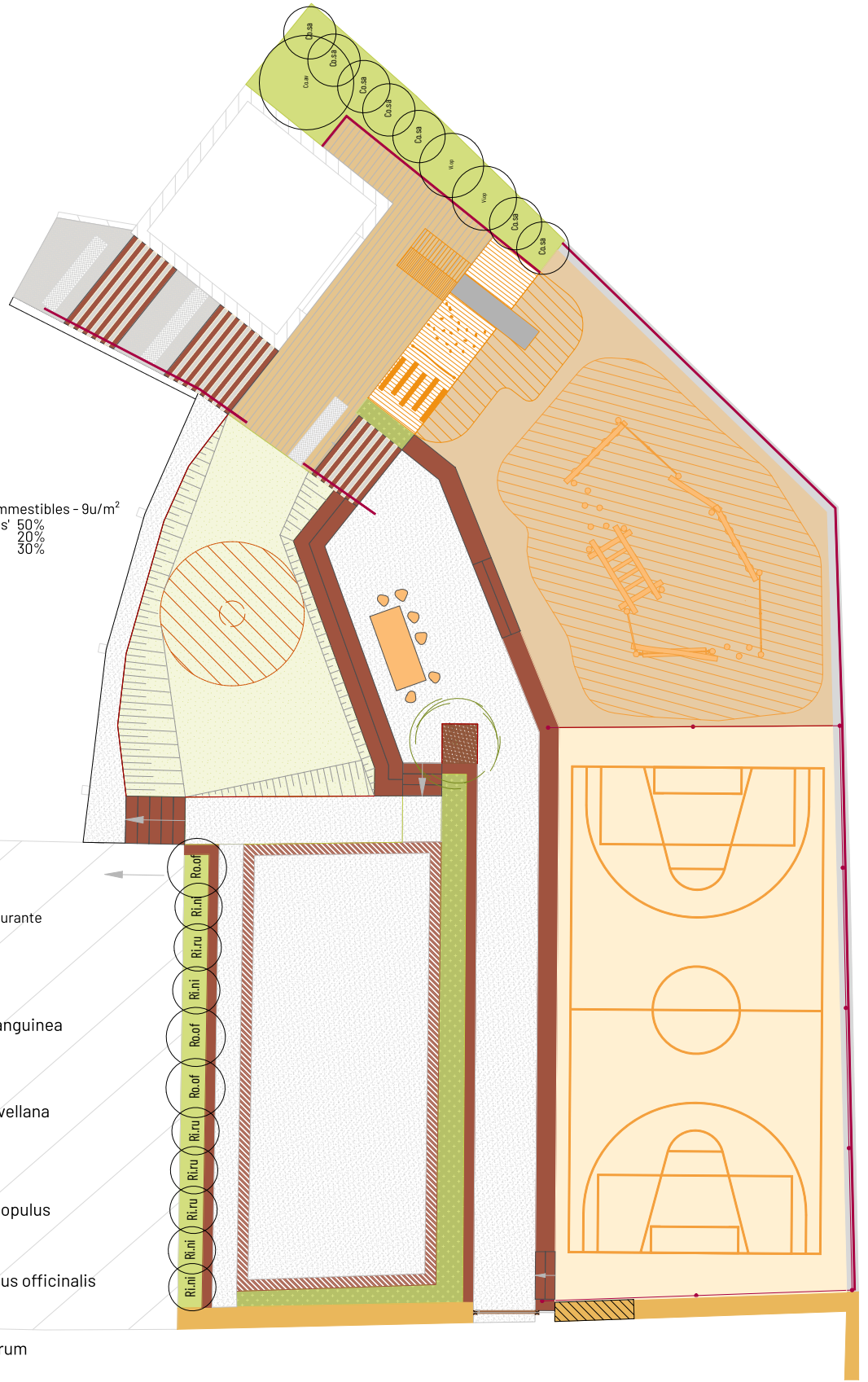
Le coût total estimé est de plus de 300 000€ HT. Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie nous a accordé une subvention de 150 000€ à travers le Plan Ruralité Départemental. Nous allons rechercher d'autres financements auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'État.

Le début des travaux est prévu au mois de juin avec une finalisation à l'automne sauf mauvaises surprises.

Franck PACCARD et Sébastien DRION

LEGENDE

-  Enrobé drainant
 -  Copeaux
 -  Platelage bois
 -  Gravier stabilisé
 -  Pelouse
 -  Arbustes
 -  Mélange de vivaces comestibles - 9u/m²
 - Fragaria 'Mara des bois' 50%
 - Mentha spicata 20%
 - Thymus vulgaris 30%
 -  Mulch
 -  Arbre planté
 -  Mur en béton armé
 -  Mur en pierre existant
 -  Gradin bois
 -  Volige
 -  Garde-corps et main courante
 -  Poteau filet pare-ballon
 -  Luminaire
-
-  *Cornus sanguinea*
 -  *Corylus avellana*
 -  *Viburnum opulus*
 -  *Rosmarinus officinalis*
 -  *Ribes nigrum*
 -  *Ribes rubrum*



La forêt



Une belle opportunité s'est concrétisée en 2023 : le rachat de parcelles privées enclavées au milieu des bois communaux au-dessous de la Greubaz. Proche des accès déjà utilisés par la commune, il était nécessaire de contourner cette propriété de près de 13 ha pour accéder à nos bois. Lorsque le propriétaire a manifesté sa volonté de vendre, il semblait évident que la commune devait se positionner comme acquéreuse. Ce fut fait pour un montant de 80 000€ accompagné par une subvention du département de 9 766€. Une coupe de bois sera déjà possible dès 2024-2025. Cela permettra déjà de rentabiliser l'investissement initial.

Une zone de 6000 m² de ces parcelles sera classée en îlot de sénescence. C'est-à-dire que, dans cette zone difficile à exploiter, les vieux arbres seront laissés sur place à leur mort afin de soutenir la biodiversité.

La commune obtient un financement pour cet endroit au titre des espaces naturels sensibles. Toutes ces parcelles ont d'ores et déjà été intégrées au régime forestier géré par l'ONF.

Suivant les possibilités de financement, une piste sera aménagée en 2024 ou 2025 pour poursuivre la piste existante jusqu'à ces nouvelles parcelles communales.

En 2023, les ventes étaient moins profitables que les dernières années précédentes, exceptionnelles compte-tenu de la situation générale. Nous avons moins de bois à vendre, à un prix plus modeste : 450 m³ tout de même pour un total de 18 171 € ce qui loin d'être négligeable.

La parcelle G, au-dessus de Ville de Rosset, martelée à l'automne, sera coupée en hiver.

Pour ce qui est des travaux, une nouvelle portion de piste sera tracée au-dessus de Cons, afin de toujours améliorer notre desserte forestière et ainsi faciliter l'exploitation tout en respectant les milieux. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise BARRET Bruno pour un montant de 20 000€. Le Conseil Départemental nous a octroyé une subvention de 8 300€.

Pour 2024, est prévue une coupe sur la parcelle N pour une estimation de 580 m³ en tout. La vente est dite "en bois façonnés", c'est-à-dire qu'elle sera vendue une fois que les bois seront exploités. La mairie souhaite proposer aux habitants intéressés l'achat de bois de feu issus de ce lot. Une vente de bois de feuillus en bord de route sera organisée, à partir des bois exploités. Les personnes intéressées peuvent dès à présent se manifester en mairie.

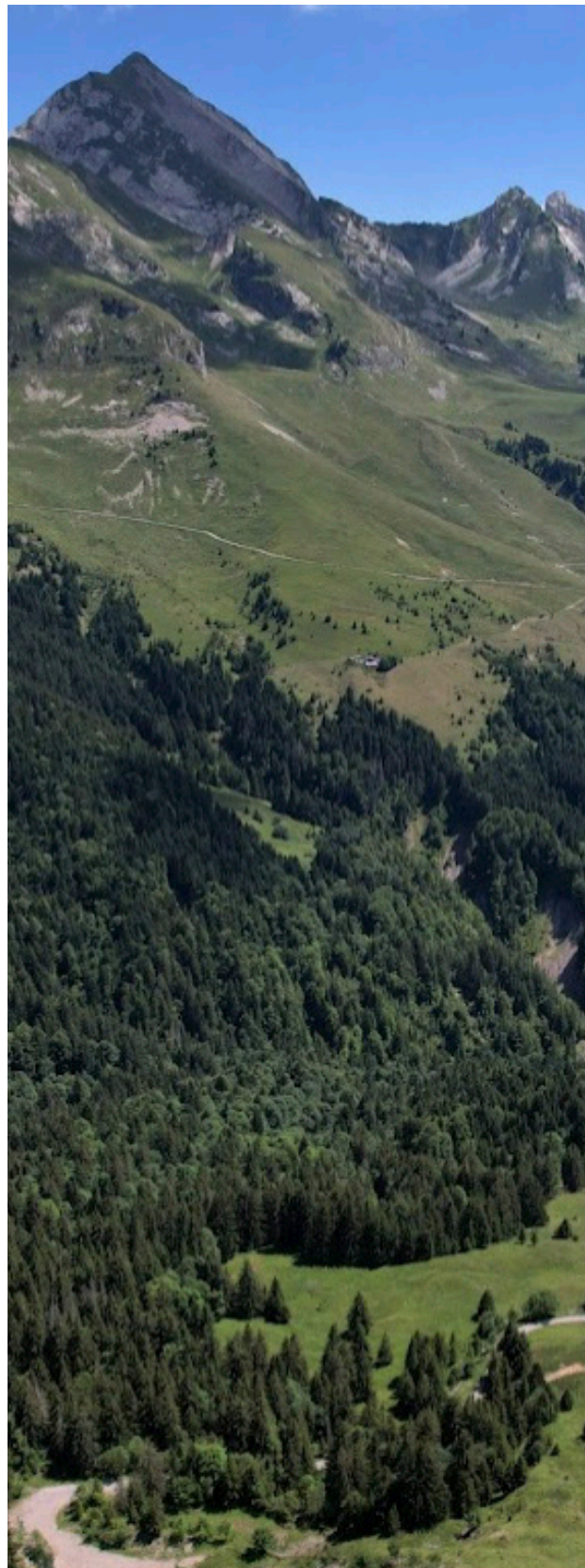


Jérôme BASTARD-ROSSET - Technicien ONF

Au-delà des aspects techniques de notre forêt communale, il est aussi important de s'attarder sur l'état général des forêts. En traversant le village cet été, chacun a pu remarquer le gros volume de bois empilés près du pont de l'atelier. Ces bois viennent de la plus grosse forêt privée de la commune. Attaqués par des scolytes (ou bostryches), ils ont pu être exploités avec une abatteuse, puis broyés sur place pour être envoyés en chaufferie urbaine.

Ce genre de situation est devenu monnaie courante. Même en montagne, les forêts sont mises à rude épreuve suite aux sécheresses dues au changement climatique. Toutes les altitudes sont aujourd'hui concernées. Sur les 2 Savoie, ce sont près de 120 000 m³ de bois qui furent touchés pour 2023. 105 communes sont fortement concernées pour un volume supérieur à la moitié des volumes récoltables chaque année. Dans d'autres types de forêts françaises, ce sont d'autres insectes qui ravagent les peuplements. Les arbres fragilisés par le sec ne peuvent résister aux insectes qui profitent des conditions favorables pour se reproduire maintenant pendant presque toute l'année. Toute l'économie du bois en est affectée. Ces bois secs sur pied sont toujours utilisables pour la plupart des usages habituels, mais la gestion des forêts est fortement impactée. On ne coupe plus de bois vert en Haute-Savoie. Certaines ventes de bois sont annulées. Cela se conjugue avec un marché de la construction en berne. Une baisse de l'utilisation et beaucoup de bois sur le marché entraîne une chute des prix, à l'opposé des coûts de l'exploitation qui s'envolent avec l'inflation... L'avenir de nos forêts, sans forcément être sombre, est bien incertain. Tout pronostic est devenu hasardeux.

Denis ZUCCONE



Quoi de neuf dans les alpages ?

Coup de jeune sur la piste du Plan du tour

Au début de l'été 2023, Il a été réalisé des travaux de rénovation de la piste d'Accès de l'alpage communal du Plan du Tour. Cet accès coté Bouchet-Mont-Charvin était peu utilisé par l'ancien alpagiste et s'était dégradé rendant son utilisation périlleuse. Aussi, les travaux ont été confié à l'entreprise BARRET Bruno, domiciliée au Bouchet-Mont-Charvin. Ils ont permis d'améliorer le nivelage de la piste, en broyant l'empierrement par endroit, en supprimant les blocs gênants, en élargissant quelque peu certains virages et en reprenant les fossés et renvois d'eau. Le coût de l'opération s'élève a 10 056€, la commune via l'AFP du Mont Charvin (Association Foncière Pastorale) a été subventionnée sur cette opération a 60% par le département dans le cadre de la politique Espaces Naturels Sensibles avec un reste à charges de 4 200€ TTC.

Rappelons que l'accès d'un alpage est déterminant pour maintenir sa bonne utilisation, la sécurité des alpagistes, ou permettre l'accès aux entreprises lors des phases de travaux sur les alpages ou les bâtiments. Créer ou maintenir des accès aux alpages est coûteux et nécessite une énergie pour maintenir les ouvrages en bon état tout au long des saisons par les alpagistes et les propriétaires.

Il est bon de rappeler qu'en conséquence si les accès sont ouverts à la randonnée, afin de maintenir le calme et éviter toute dégradation inutile, leur utilisation n'est pas autorisée pour les véhicules motorisés à des fins de loisirs.

Travaux 2024 : Rénovation de la Toiture au plan du Tour

La Toiture du chalet d'alpage du Plan du Tour montrait plusieurs points de faiblesse sérieux. Notamment des problèmes





d'étanchéité sur la partie logement. Le conseil Municipal a décidé de programmer des travaux sur la couverture. A savoir le remplacement des tôles du Bacs aciers, ajouts de translucides et dispositifs de ventilation sur la partie étable (bergerie) pour améliorer le bien être animal et la préservation de la charpente. Sur la partie logement, seront apposées des tôles isolées pour améliorer l'efficacité énergétique et permettre une potentielle habitabilité des combles au dessus de la cuisine. Enfin le petit bâtiment attenant qui abrite la fosse à lisier sera aussi recouvert et bardé afin de le fermer complètement et limiter la prise au vent. Ces travaux sont rendus possibles grâce à l'obtention de la subvention du département qui en finance les deux tiers, 60 % du TTC. Le coût estimé est de 82 000 €.

Réflexion de reconstruction de la remise aux Vouatais

La commune soucieuse d'entretenir son patrimoine Bâti, a décidé de consulter plusieurs entreprises pour reprendre la remise qui se situe a côté du chalet principal de l'alpage communal des Vouatais. Cette dernière qui ne faisait pas partie de la rénovation initiale lors de l'acquisition se trouve en très mauvais état. Ce bâtiment sert pourtant à l'élevage des chevrettes. Il est envisagé de refaire une maçonnerie de sous-bassement et de reconstruire l'ossature bois. Ce projet est à l'étude dans le cadre de l'AFP et l'obtention des subventions sera déterminante pour une réalisation en 2025.

François THABUIS



Remise aux Vouatais

CADRE DE VIE

Exercice Plan Communal de Sauvegarde - PCS

Le 08 décembre 2023 début de matinée, Mr le maire reçoit un premier bulletin météorologique annonçant de fortes précipitations sur des sols déjà bien chargés et enneigés, le seuil d'alerte rouge est activé par météo France et le SMBVA (Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly).

14h : un premier glissement de terrain a lieu à la sortie du village, emportant un véhicule et fermant provisoirement la route venant de Serraval. Au même instant, des habitants appellent pour informer que les cours d'eau sur la route du Cernix commencent à déborder. Le maire envoie des moyens de la commune afin de faire vider les pièges à cailloux qui obstruent l'écoulement normal des ruisseaux.

14h30 : un deuxième éboulement du côté du pont Joseph Blanc est signalé, isolant le village pour plusieurs heures.

14h35 : Mr le maire déclenche le plan communal de sauvegarde PCS de la commune afin de palier à cette situation qui peut s'aggraver à tout moment. Un soutien du chef des pompiers de la commune, des agents communaux et avec deux conseillers municipaux Laurent GEVAUX et Sandrine BLANCHIN ne sera pas de trop pour prendre les bonnes décisions.

Le standard de la commune est débordé d'appels venant d'habitants, de la préfecture, des pompiers, de l'école. Au sein de la salle du conseil, le maire qui est devenu le D.O.S. (Directeur des Opérations de Secours), distribue les rôles et prend les décisions qui doivent être prises afin de ne rien laisser au hasard et de ne pas



perdre la bataille qui s'engage avec les éléments extérieurs. Gestion de la météo, mais aussi gestion des enfants pour la sortie de l'école, réflexion sur des futurs personnes à reloger, gestion du stress des parents extérieurs à la commune et des journalistes avides d'informations.

16h : Fin d'exercice, car oui, cela était bien un exercice d'une situation que la commune a déjà vécu en 2018 dans ses grandes lignes.

Cet exercice sur le déclenchement du plan communal de sauvegarde a été proposé par la cellule chargée de mission des risques naturels de la CCVT et monté de toutes pièces avec deux conseillers municipaux, sous l'œil averti de Mr Jean-Luc BARDET, qui tenait un rôle d'observateur. L'ensemble du conseil municipal a pu se rendre compte de la pression qui peut se mettre en place lors de tel événement.

Le bilan à chaud fut très positif au vu des actions qui ont été menées par le maire et son équipe et des décisions prises. Il restera quelques points d'organisation à mettre en place si le plan communal de sauvegarde doit être activé réellement, mais l'essentiel de cet exercice a bien démontré l'efficacité de la mairie dans la gestion d'une crise.

Laurent GEVAUX

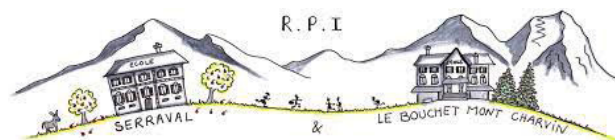
JEUNESSE

RPI Regroupements pédagogiques intercommunaux

La rentrée scolaire 2023 s'est très bien déroulée dans nos écoles de montagne. Une nouvelle fois, grâce à l'investissement de chacun, nous n'avons pas fermé de classe sur notre RPI et c'est un grand soulagement après les investissements récents des rénovations.

Ainsi, l'équipe enseignante est restée la même, Mme Justine DI BARI accompagnée de Florian TISSOT (Atsem) accueillent 23 PS/MS. Mme Caroline TILLOLOY assure toujours la direction ainsi que la classe de 14 GS. Elle est complétée les lundis par Mme Emilie CAILLARD et épaulée chaque jour par Mme Mathilde MOLON (Atsem). Mme OGEZ-PAUL est en charge de la classe de 21 CP/CE1. **L'école de Serraval accueille ainsi 58 élèves. L'école du Bouchet-Mont-Charvin quant à elle accueille 35 élèves au total, 20 CE2/CM1 avec Mme Nathalie VERNA et 15 CM2 avec Mme Cécile ZUCCONNE.** Hélas, maîtresse Nathalie s'était blessée l'été dernier, elle était remplacée depuis la rentrée par Cécile LEFEBVRE, mais, elle a fait son grand retour début janvier. Le RPI compte donc cette année 93 élèves répartis sur nos deux sites.

Cette année encore les enseignants ne manquent pas de projets et de dynamisme : piscine, voile, cirque, randonnées, escrime, ski alpin, théâtre, cinéma, spectacle musical, pratique musicale, animations écomusée, CCVT, ASTER/Clarins... Parmi les temps forts de l'année 2023, il y a eu le cycle piscine à la piscine de La Clusaz pour les élèves de la MS au CE1 couplé avec un cycle voile à la base nautique de Doussard pour les CE2/CM1/CM2. Malgré quelques appréhensions chez certains avant de démarrer, tous ont ensuite adoré la découverte de cette activité sur le lac d'Annecy. Quel joie d'apprendre à naviguer !



A la rentrée de septembre, l'école de Serraval s'est lancée dans un grand projet sur le thème du cirque. Annie LÉTURGIE interviendra bénévolement avec les classes afin d'initier les enfants au jonglage, aux assiettes chinoises, au foulard... **Tout cela pour préparer un spectacle à destination des familles en juin 2024 !** Mais avant, l'ensemble des élèves de nos écoles a pu se rendre le 13 octobre à Annecy pour assister à une représentation du cirque Arlette GRUSS. Tout le monde avait des paillettes plein les yeux !

Les classes du Bouchet se lancent elles dans un grand projet Théâtre. Les enfants vont pratiquer mais aussi assister à une représentation au Dôme d'Albertville au printemps prochain.

Ils auront également la chance de bénéficier d'un cycle vélo afin de valider leur savoir rouler, pas facile, quand on habite en montagne ! Il y a vite du dénivelé ;) Ceux de Serraval retourneront nager mais à Ugine cette fois compte tenu de la rénovation de la piscine de La Clusaz.

L'enneigement a permis à tous les élèves de notre RPI d'avoir 5 séances de ski alpin à Merdassier en janvier !

Sans les partenaires de l'école, peu de projets seraient réalisables. C'est pourquoi les enseignantes remercient vivement les Mairies, les parents d'élèves, le Sou des Ecoles pour le financement mais aussi les transports Philibert pour les déplacements. Ils remercient également tous les intervenants qui œuvrent auprès des élèves : Victor, notre maître d'arme en escrime, Sébastien du CMPT pour le temps de pratique musical hebdomadaire, l'écomusée du Bois, la CCVT...

PORTRAIT

Victor CURT

Qui se cache derrière Victor CURT Transport ?

Victor CURT tout simplement !! J'ai 24 ans et j'ai grandi entre Serraval et le Bouchet-Mont-Charvin, mon village de cœur. Mon Père Claude tiens le Relais du Charvin avec l'aide de ma grand-mère.

Victor CURT Transport qu'est-ce que c'est ?

C'est une entreprise de transport routier capable de transporter tous types de marchandises avec plusieurs remorques : porte engins, plateaux, etc, sur la Région Auvergne-Rhône-Alpes et partout en France

Comment est venue cette passion pour le transport routier ?

Cette passion pour les camions date de depuis mon enfance et j'ai un historique familial, mon grand-père et mon oncle.

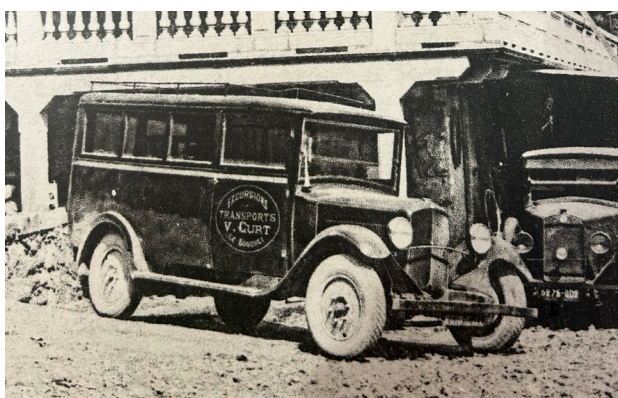
Quel est votre parcours ?

J'ai obtenu un baccalauréat professionnel conducteur routier marchandises au lycée Louis Armand à Chambéry.

J'ai obtenu également une licence « Attestation Capacité de Transport » chez Promotons. Cette licence est obligatoire pour la création d'une entreprise de transport. Après quelques années comme salarié, j'ai décidé de créer mon entreprise en 2023.

D'ailleurs comment on crée une entreprise de transport ?

C'est un peu le parcours du combattant ! Un cabinet d'avocat m'a accompagné dans ces démarches : demande de licence de transport auprès de la DREAL, dépôt de capital, création des statuts de l'entreprise (Kbis)...



J'ai pu bénéficier d'une aide financière à travers le dispositif IGA (Initiative Grand Anney) co-financé par la CCVT. Et bien sûr achat du matériel de transport !!

Quel sont vos projets futurs ?

Je souhaite développer l'activité avec plusieurs véhicules (sur divers secteurs d'activités). Je suis confiant face à l'avenir même si la conjoncture actuelle est difficile.

Merci Victor et bonne route !

PORTRAIT

Esteban BUGNICOURT

12 ans
Ma vie c'est le Ski !

Quel sport pratiques-tu et depuis quand ?

Je fais du ski depuis que j'ai 3 ans, d'abord au Club des Sports de Manigod en ski alpin pendant 5 ans et depuis 3 ans je suis au Club des Sports de la Clusaz en Freestyle.

Qu'est-ce que le Freestyle ?

Dans mon club on a 3 disciplines : Le ski de Bosses, le Slopestyle (descente avec une série de modules rail et saut) et le Big air (un grand saut).

Combien d'heures consacres-tu au sport par semaine en moyenne ?

Une semaine en période scolaire j'ai 3 à 4 h de sport au collège et pour le ski Freestyle je fais entre 9 et 12 heures par semaine l'hiver et pendant les vacances. 18 heures d'entraînement.

Fais-tu de la compétition ?

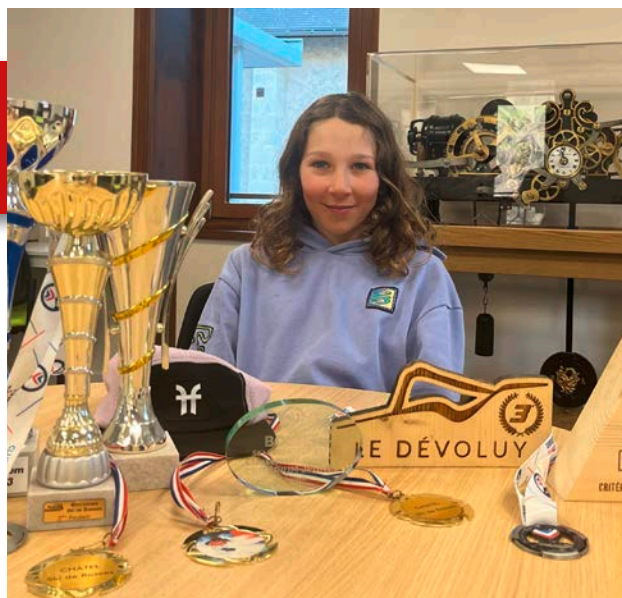
Oui en ski freestyle on fait beaucoup de compétition, en hiver on a une compétition presque tous les week-end...

Tes études sont-elles liées au sport que tu pratiques d'une manière ou d'une autre ?

Je suis en classe sport au collège. J'ai le mardi après-midi libéré pour mon sport.

Quelles sont les qualités d'un sportif de ski ?

Un mental de fer, beaucoup de technique, de la coordination, de la vitesse, du style.



As-tu déjà gagné ?

Oui la saison dernière j'étais **premier au classement général du critérium jeune dans ma catégorie « poussin » en ski de bosses**, c'est-à-dire que de toute la saison j'ai terminé quasi premier à chaque compétition.

As-tu un projet sportif futur après tes études ?

Je veux être champion de Ski de bosses et après coach sportif...

Félicitations et bonne glisse !!!

Etat Civil

NAISSANCES

Mathilde MELIN - 22/02/2023

Céleste CHAYOT - 27/02/2023

César RUPHY - 31/05/2023

DÉCÈS

David THIAFFEY-RENCOREL - 20/02/2023

Octobre Rose

Au mois d'octobre la commune prend des couleurs roses... afin de rappeler l'important d'un dépistage régulier des cancers féminins, la commune a tenu à soutenir l'association « **comité féminin pour le dépistage du cancer du sein des Savoie** » en faisant un **don de 400 €**.

Cinéma plein air

5 aout 2023

Après une bonne réflexion sur nos animations de l'année, nous avons décidé de faire une séance de cinéma en plein air !! Le choix du film a été un instant de réflexion pour trouver un thème qui puisse captiver du plus jeune public au plus âgé...

Après réflexion, nous avons choisit de diffuser **le film King**. Une comédie mettant en action des enfants et un jeune lionceau qui devait être destiné au commerce...

Avec pourtant un choix de date qui nous paraissait plus que judicieux... un soir d'été... la séance est passée entre les gouttes.

Vous avez joué le jeu, certains avec des plaids polaires, d'autres des anoraks. Bref, tout le monde à su apprécier ce moment dans un cadre unique.

Nous remercions l'amicale des jeunes et le CABS pour leur motivation sur cette animation.

Sandrine BLANCHIN





Course de caisses à savon

2 septembre 2023

Depuis que nous avons créé notre équipe municipale, nous étions tous au courant que le souhait de notre maire était d'organiser une course de caisses à savon. Nous nous sommes renseignés à droite, à gauche... Nous avons donc créé un règlement pour les équipes, fixé une date... Et nous voilà dans l'aventure.

L'inscription des premières équipes a été attendu. Beaucoup nous en parlaient et peu s'inscrivaient... Et super pour nous, encore une fois vous avez répondu présents. Des équipages de notre commune, des entreprises locales, des voisins de Manigod, d'Ugine, de Serraval ...

Une journée placée sous un soleil radieux, une amicale des jeunes plus que motivée !! Des parents d'élèves aux fourneaux... Le Cabs aux crêpes... des bénévoles pleins d'entrain. Des équipes déguisées, de magnifiques caisses à savon et surtout un public au top !!

Plus de 22 équipes inscrites. Incroyable pour une première édition.

Nos petits pilotes se sont aussi bien défendus à la course de tracteurs... des petites égratignures, un câlin, un bonbon et toujours autant de motivation.

Nous avons eu quand même quelques petites frayeurs avec les pilotes et les copilotes... Beaucoup de rigolades, des décollages et plusieurs arrosages avec la pompe à incendie.

Cette journée à été une réussite de par votre présence et votre engagement...

Nous voulions vous remercier de croire en nos animations, de participer...



de donner parfois de votre personne et surtout de votre temps.

Nous voulions également remercier toutes nos associations qui nous accompagnent avec la restauration et les buvettes. **Les propriétaires des terrains et tous les donateurs de lots**, les entreprises locales et partenaires qui nous aident chacun dans leur activité.

Votre implication dans nos actions nous motive et nous donne l'envie d'avancer...

Sandrine BLANCHIN

Le centre des Pompiers

Les membres de l'Amicale des Pompiers se joignent au Centre de Première Intervention du Bouchet Mont Charvin pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette année 2024.

Par ailleurs, nous tenons également à remercier les habitants pour leur accueil chaleureux lors du passage des pompiers pour les traditionnels calendriers.

Le CPI reste proche de vous toute l'année. Il a une nouvelle fois prouvé son bien-fondé en effectuant **48 interventions en 2023 :**

- **7 incendies**
- **14 opérations diverses**
- **et 27 secours à personnes.**

Nous avons également été présents sur certaines manifestations comme la Fête Nationale le 14 juillet et les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Les sapeurs-pompiers c'est aussi l'association de « **L'Amicale des Pompiers du Bouchet Mont Charvin** » dont l'objectif est de favoriser et entretenir les liens entre les sapeurs-pompiers actuels et anciens et leurs familles. Ainsi, nous avons organisé notre fête annuelle le samedi 17 juin à la salle des fêtes autour d'un barbecue, participé à la fête du 15 août, au marché de producteurs, ainsi qu'à la course de caisse à savon du samedi 2 septembre, et enfin contribué à la lutte contre le cancer avec l'achat d'écusson pour Octobre Rose.

Nous vous informons du départ en retraite des sapeurs-pompiers Yves et Stéphane DEPOMMIER, après près de quarante années d'engagement et de dévouement. Nous les remercions vivement et leur souhaitons le meilleur !

Envie d'agir ?

Rejoignez-nous, devenez sapeur-pompier volontaire !

Contactez le Chef de Centre : Claude CURT ou venez nous rencontrer à la caserne pour toutes informations.

Claude CURT





L'Alambic

Il est dans les villages de montagne une tradition qui perdure depuis plus d'un siècle. C'est un héritage de notre passé auquel nous sommes très attachés : **Le passage de l'Alambic est un évènement qui marque la fin de l'hiver...**

Le rôle de l'alambic a pour but de distiller les fruits (pommes, poires, prunes, cerises, coings, etc) la gentiane, qui ont fermenté pendant au moins 20 jours dans des tonneaux fermés hermétiquement.

Les fruits sont mis dans des vases en cuivre, où passe de la vapeur ; cette vapeur va ensuite dans un « alcoogène » et une colonne, pour finir dans un serpentin immergé dans l'eau où elle se transforme en état liquide (c'est l'eau de vie ou gnôle).

Depuis janvier 2024, la loi a changé, elle permet maintenant de distiller ses propres fruits sans payer de taxe, seulement le coût de la distillation.

Il reste en Haute-Savoie une dizaine de « **bouilleurs de crus** » ou « **alambiniers** » qui se déplacent sur des secteurs définis et habituels.

L'alambic est un lieu de rencontres, de rassemblement et d'échanges autour du verre de l'amitié, où chacun a une anecdote à raconter, toutes générations confondues.

*A l'année prochaine Messieurs Beauquis !
Mireille TISSOT-ROSSET*



ASSOCIATIONS

Le p'tit monde de Lilou

Voilà déjà plus de 6 ans que l'association "Le p'tit monde de Lilou" vient en aide à la petite Lilou, en situation de polyhandicap et résident avec ses parents à SERRAVAL. Depuis sa création l'association a bénéficié du soutien de nombreux bénévoles et de généreux donateurs lors des différents événements programmés par :

- L'association "Les Amis de la Belote" ;
- L'association du four à pain au Villard à SERRAVAL ;
- La troupe des Cassapans ;
- La troupe les Margotins ;
- Le CCAS de Serraval ;
- Le Comité d'organisation la Fête Sous l'Aiguille de Manigod ;
- Le Comité de Foire Les Clefs, Serraval et Le Bouchet-Mont-Charvin ;
- L'association des moutonniers et chevriers du Petit Sulens ;
- L'Amicale des Sapeurs-Pompiers - Clefs ;
- L'association L'For du Tosbrand aux Clefs ;
- L'association du Four du Cropt aux Clefs ;
- L'association Club de l'Age d'Or aux Clefs ;
- L'association des Parents d'Elèves des Clefs ;
- L'association du four de Carouge aux Villards-sur-Thônes ;
- La MFR du Villaret à Thônes ;
- L'association des jeunes agriculteurs de la Vallée de Thônes,
- Les communes des Clefs, Serraval et Le Bouchet-Mont-Charvin.

Les fonds récoltés ont permis de financer :

- Un séjour d'une quinzaine de jours à Barcelone dans un centre de rééducation pour suivre un programme intensif pluridisciplinaire (kiné, ostéopathe, acupuncture, ...).



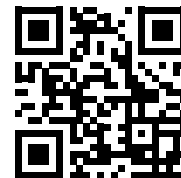
- Le salaire d'une éducatrice spécialisée pendant une année après 3 ans de crèche. et avant l'entrée dans un centre spécialisé.
- Du matériel pour le bien être de Lilou dans la vie de tous les jours : harnais pour la voiture, poussette adaptée, ...

Depuis septembre 2019, la petite Lilou est accueillie dans le Centre d'Education Motrice (CEM) de Belluard à CRAN-GEVRIER où elle progresse à son rythme. Cet établissement, devenu vétuste, est en cours de rénovation. En effet, l'association ALPYSIA, qui a la gestion de ce centre parmi d'autres, a travaillé sur un projet de démolition-reconstruction de l'établissement afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement des enfants et adolescents pris en charge à l'Institut (capacité de 76 places). Aussi, pour l'année 2024, la 15^{ème} édition de Glisse En Cœur a choisi l'association ALPYSIA et le projet de reconstruction de Belluard comme bénéficiaire principal. Vous pouvez participer en faisant un don, en rejoignant les bénévoles ou en créant une équipe pour participer à la course aux dons.

D'avance un grand MERCI à tous de la part de Lilou, de sa famille et des membres de l'association pour tout ce que vous avez déjà fait et tout ce que vous ferez encore.

Les membres de l'association

Une pensée = La famille remercie tout particulièrement Ninette TISSOT qui s'est impliquée aux cours de nombreuses animations avec bienveillance et générosité, **merci "TATAN"**.



Association Touristique du Charvin



- Vous propose depuis plus de 30 ans déjà, de randonner aux côtés d'animateurs brevetés par la fédération Française de randonnée, les mardis et/ou les vendredis.
- Les secteurs et les difficultés sont très variés selon les thèmes, la météo du jour, la performance du groupe et l'époque de l'année.
- Nous chaussons les gros souliers, mais aussi les raquettes à neige et quelques fois les skis, quand l'hiver nous offre son blanc manteau.
- Nous prenons également les pioches et les râtaux pour nettoyer et entretenir les chemins sur nos communes mais aussi ceux du département. Nous assurons une éco-veille sur les sentiers en lien avec la CCVT et le CDRP 74.

- Deux membres de notre association font partie d'une équipe de formation fédérale qui anime chaque année en lien avec le FFR, différents stages thématiques, des certifications « montagne estivale » ou « animateur de raquettes à neige ».



- Nous intervenons dans les écoles de nos villages pour des formations ou animations, ainsi que sur celles qui se rendent aux Glières chaque année, ou tout autre groupement scolaire qui est en lien avec la FFR.
- Nous avons un site internet qui permet à chacun de se renseigner davantage sur notre petite association dynamique, qui accueille avec plaisir tout nouvel adhérent.



Jean-Luc BARDET **06 82 60 30 78**
atcharvin.fr

Exemple d'une journée thématique sur « la sécurité et les secours adaptés en randonnée » animée par deux formateurs de l'ATC, épaulés par 4 autres formateurs FFR et suivi par 4 adhérents de l'ATC parmi les 22 autres randonneurs stagiaires. ▼



ASSOCIATIONS

Le Sou des Écoles



Le Sou des Ecoles Serraval/Le Bouchet est une association de parents d'élèves bénévoles chargée d'organiser des manifestations dont le bénéfice permet de financer des sorties et activités pour l'ensemble des enfants du RPI.

Les événements organisés par le Sou sont divers : repas, buvette, vente de pains et brioches, soirée de Noël, fête de l'âne et de la pomme, caisses à savon, vente des fromages du Jura... Les bénéfices sont utilisés intégralement pour les enfants, soit dans le cadre des activités extrascolaires proposées par l'équipe enseignante, soit encore pour le financement des intervenants extérieurs ou l'organisation de classe découverte. Le Sou est essentiel pour entretenir le lien entre le corps enseignant et les parents. De plus, il participe à la vie de la commune en animant des fêtes et soirées pour tous.

Le bureau du Sou des Ecoles de Serraval et du Bouchet-Mont-Charvin.



La Bibliothèque de Serraval



Dans le cadre de la **fête de l'Âne et de la Pomme 2023**, les bénévoles de la bibliothèque du Bouchet et de Serraval, ont proposé aux enfants de poursuivre un début de bande dessinée sur le thème du jour bien évidemment.

Voici les résultats plutôt très sympathiques de leurs œuvres.



Nous tenons à les remercier tous ! Nous avons à leur disposition, des lots qui leur seront distribués en guise d'encouragement à revenir l'an prochain pour exprimer leurs talents sur d'autres supports. Pour cette fois, nous avons été ravies de recevoir : **Romane, Adèle, Victoria, Zacharie, Zoé, Timéo et Emile.**

Une nouvelle bénévole a rejoint l'équipe dernièrement et nous en sommes ravies ! L'équipe est maintenant composée de : Ysabel, Julie, Laure, Christine, Muriel et Catherine.

Pour l'équipe de bénévoles de la bibliothèque, Catherine.



La Farandole de Manigod

La Farandole de Manigod est une association régie par la loi de 1901 et dirigée par une équipe de parents Bénévoles.

L'association gère deux structures distinctes :

- Une crèche
- Un centre de loisirs

Ces deux structures, dirigées et animées par une équipe de professionnelles dynamiques et investies, regroupent l'accueil des enfants des 4 communes partenaires (Manigod, Les Clefs, Serraval et le Bouchet Mont-Charvin).

La crèche accueille 32 enfants de 2,5 mois jusqu'à l'entrée à l'école. Elle est ouverte toute l'année du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 à l'exception de deux périodes de fermetures : 3 semaines en août et 1 semaine à Noël.

Pour plus de renseignements :

lafarandoledeamanigod.fr

04 50 44 99 76

Il est important d'inscrire votre (futur) enfant au plus tôt car les demandes sont plus nombreuses que le nombre de places.

Le centre de loisirs se situe au sein du groupe scolaire « Pierre BOZON LEYDIER » et permet à vos enfants de passer du bon temps les mercredis et pendant les vacances scolaires. L'été, le centre de loisirs peut accueillir jusqu'à 45 enfants. Une multitude d'activités intérieures, extérieures, culinaires, artistiques, sont proposées... Des thématiques à la journée ou à la semaine sont organisées et fin



juillet, un spectacle construit avec les enfants clôture l'été. Nos enfants font ainsi leurs premiers pas en collectivité ensemble et peuvent se retrouver, tout au long de leur scolarité primaire, au centre de loisirs.

Horaires d'ouverture et programmes d'animations :

lafarandoledeamanigod.fr

ou contactez la directrice au **06 71 79 56 21**

Au-delà de sa mission d'accompagnement de l'enfant et de la petite enfance, **la vocation de la Farandole est de réunir les parents des 4 communes autour du bien-être de leurs enfants.**

Nous vous invitons à participer aux différents événements qui rythment l'année tels que la kermesse, la chasse au trésor, la chasse aux œufs, les matinées bricolage, etc.

Et pourquoi pas, nous rejoindre au sein du Conseil d'Administration :

asso@lafarandoledeamanigod.fr

La farandole de Manigod est une association toujours à la recherche de bénévoles, si vous souhaitez vous investir pour vos enfants, rejoignez-nous !



ASSOCIATIONS

Le Club des Montagnards



Vous aimez les jeux (Belote, Tarot, Scrabble). Notre Club est ouvert à tous, un mercredi sur deux à la salle de l'horloge du Bouchet-Mont-Charvin. Ambiance conviviale en dégustant un chocolat chaud, un café accompagné

d'une pâtisserie. Venez nous rejoindre, vous serez enchantés !

Monsieur Max PUGIN, Président



04 50 44 66 34



L'Amicale des Jeunes

L'amicale des Jeunes est une association intercommunale de Serraval et du Bouchet-Mont-Charvin qui rassemble les jeunes de 16 à 25 ans et un peu plus. Cette association comprend environ 15 membres qui participent aux événements organisés par les deux villages. Cette année, nous avons pu participer à la course de caisses à savon, le cinéma en plein air, le ball trap et la fête de l'âne et de la pomme. Nous avons également organisé un repas dansant sur un thème Espagnol et un Bal. Ces bénéfices servent à organiser des

sorties, des repas entre jeunes et des voyages tels que Majorque, La Croatie, La Bulgarie, La Crête. L'amicale des jeunes perdure grâce à l'investissement de chacun de ses membres, mais aussi grâce aux Bochards et aux Serravatins qui participent fidèlement à chaque événement, sans oublier les deux municipalités qui nous font confiance. Au nom de l'association, nous vous remercions pour votre fidélité et espérons encore partager des moments conviviaux au cœur de nos belles montagnes.

L'amicale des jeunes



Centre d'Animation du Bouchet et de Serraval CABS

Bilan des manifestations réalisées au cours de l'année 2022/2023

- **Bibliothèque ouverte chaque dimanche matin de 10h à 12h**
Les animatrices de l'équipe sont très présentes et vous conseillent dans vos choix. Toujours renouvelés, les rayons contiennent beaucoup de nouveautés. De plus, les enfants des 3 classes de Serraval viennent régulièrement y choisir des livres, moment convivial qui se termine par une lecture offerte par chaque maîtresse.
- **Les cours de couture**, un lundi sur deux, de 17h à 19h, à la bibliothèque, ont permis de belles réalisations, tant personnelles que guidées.
- **Les cours de guitare** ont eu lieu dans la bibliothèque le mercredi, de 16h à 20h.
- 02 octobre : **la fête de la pomme** a été un réel succès. Frites le midi et repas le soir !
- 15 octobre, **la fête de la Saint-Martin** s'est déroulée au Bouchet-Mont-Charvin en coordination avec « Octobre rose ».
- 29 octobre : **Halloween** au Bouchet-Mont-Charvin en partenariat avec l'école s'est avéré une grande réussite pour une première. Défilé déguisé, jeux, lectures et goûter !
- 19 novembre : **soirée jeux de société** au Bouchet. De belles rencontres et de joyeux partages.
- 17 décembre : Retour des **ateliers de Noël** dans la salle de l'horloge. Beaucoup de participants et de belles créations.
- 25 février : **Cinéma** dans la salle des fêtes



de Serraval. Le film « Le nid du tigre » a enchanté les 67 participants.

- 29 avril : **Dictée géante** pour tous au Bouchet-Mont-Charvin. 38 élèves, tous très assidus et pressés de voir l'activité renouvelée !
- 14 mai : **La bibliothèque ouvre ses portes** et fait une vente de livres à prix très réduits à l'occasion du vide-grenier du Qin d'novio.
- 5 août : Grâce au soutien et à l'implication de la municipalité du Bouchet-Mont-Charvin, **séance de cinéma en plein air** aux Sardoches. Une première ! Mais quelle réussite !
- Enfin, pour cette année, le 2 septembre, un événement haut en couleurs, en rires, en partages : **la course de caisses à savon** mise en place par la mairie du Bouchet.

10 actions programmées, en plus des activités régulières ...

On ne peut pas dire que nous ne sommes pas actives ! De nouveau, beaucoup de manifestations seront au programme pour 2023/2024 !

Petit rappel : La cotisation annuelle au CABS est de **5€ par famille**.

Un immense merci à toutes celles qui rendent ce CABS vivant ! Sans de tels engagements, rien ne serait possible. Vous pouvez les rejoindre occasionnellement ou chaque fois que votre disponibilité le permet. C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillerons. Vous pourrez ainsi partager vos idées et nous aider à les mettre en place.

Annie LETURGIE



C.A.B.S.
06 88 45 79 71

L'association des Vergers de Thônes



L'association créée en 1998 regroupe 57 adhérents toujours aussi dynamiques.

Son but est de maintenir une tradition arboricole forte afin de préserver les variétés anciennes et le renouvellement des arbres vieillissants.

La fête de la pomme et de l'âne s'est déroulée comme chaque année le premier dimanche d'octobre, sous un grand soleil. Les animations y furent nombreuses.

Malgré un été très chaud et sec, la récolte des pommes cet automne a été de 24 tonnes.

Nos vergers souffrent et d'ici quelques années ne seront plus. Les causes sont multiples :

- 1 Le mode d'agriculture a changé (engins, débroussailleuses)
- 2 Les cerfs et les chevreuils abîment les arbres
- 3 La sécheresse, le gui et les chutes de neige cassent les branches par manque d'entretien.
- 4 Une nouvelle génération qui n'a plus les mêmes objectifs et passions de nos anciens

Nos adhérents nous apportent leur récolte que nous valorisons à hauteur de 30 centimes du kilo et qui sera échangée contre du produit fini. **Nous sollicitons les propriétaires d'arbres des communes environnantes à venir nous rejoindre.**

Nos produits subissent l'augmentation des matières premières comme le verre, du travail à façon mais aussi du loyer de

la cave d'un montant qui nous paraît injustifié alors que la Mairie mettait à notre disposition ce local gracieusement par le passé.

La Maison de la pomme et du Biscantin, vitrine de notre association, contribue à la préservation du patrimoine local auprès des scolaires ainsi qu'une reconnaissance du travail des anciens. Les enfants participent à la fabrication du jus frais et repartent avec leurs bouteilles de BIDOYON. Parmi les découvertes citons une illustration du cycle annuel de la pomme, c'est une scène animée par des marionnettes qui plaît à tous publics.

Benoît CLAVEL animera une formation de taille un samedi après-midi du mois de mars. La date sera précisée en fonction de la météo. L'information se fera par affichage à la maison de la pomme ainsi qu'à la petite épicerie.

Vous pouvez contacter la maison de la pomme par courriel :

maisondelapomme.serraval@gmail.com

Tous nos produits sont en vente à la Petite épicerie ainsi qu'à la Maison de la pomme. Une belle occasion pour petits et grands de venir nous rendre visite tous les vendredis après-midi et tous les jours de la semaine pendant les vacances scolaires de 15h à 18 h.

La Nature est généreuse pour peu que l'on en prenne soin. Protégeons-LA !!

Le bureau





L'Association Communale de Chasse Agrée (ACCA)

L'ACCA du Bouchet-Mont-Charvin est une société relativement importante (68 membres pour la saison 2023/2024). Elle fonctionne par ses propres moyens. Elle s'investit beaucoup dans la gestion de la faune et la protection de la nature. Un comptage pour évaluer la population et réguler les prélèvements, agrainage de dissuasion afin d'éviter les dégâts dans les prairies par les sangliers assuré par les différentes équipes de chasse, intervention auprès des pouvoirs publics pour la régulation de certaines espèces qui sont parfois en surnombre et créent des déséquilibres.

Composition du bureau

Président : Romain BLANC-GARIN

Vice-Président : Guillaume THIAFFEY-RENCOREL

Trésorier : Denis LOSSERAND

Secrétaire : Jérôme THIAFFEY-RENCOREL

Secrétaire adjoint : Annick BLANC-GARIN

Membres : François DAGAND, Didier BLANC-GARIN, Vincent BLANC-GARIN, Sébastien ROUSSEL, Patrice FAVRE

Pour la saison de chasse 2023/2024, le plan de chasse préfectoral nous a attribué :

- CHAMOIS : 11 bagues (3 chevreaux de l'année, 2 éterlous, 2 femelles adulte et 4 indifférenciés)
- CHEVREUILS : 12 bagues, 6 gros, 6 petits
- CERFS : 6 bagues (2 indifférenciés, 3 faons, 1 biche)
- TETRA LYRE : 2 oiseaux

Celui-ci est davantage perturbé par le tourisme, étant dérangé tous les jours pendant toute l'année et plus particulièrement l'hiver, par les amateurs de randonnée. Tout dérangement intempesitif oblige l'oiseau à se décantonner pour des zones moins favorables et ces envols successifs coûteux en énergie l'affaiblit gravement. Il dépense plus d'énergie qu'il ne peut en absorber et perd du poids. D'où l'importance de protéger leur emplacement. Ces emplacements sont parfois indiqués par des panneaux ou par des consignes sur certains itinéraires protégés. L'ACCA envisage la pose de ces panneaux dissuasifs, et en formule la demande auprès de la commune.

L'ACCA du Bouchet-Mont-Charvin s'investit aussi totalement dans l'organisation de la fête du 15 Août qui a lieu à LA GREUBAZ. Comme toute fête en plein air, elle est soumise aux aléas du temps. Toute la mise en place se fait la veille. Cette année le beau temps aidant et grâce à la participation de la majorité des sociétaires et de leurs épouses, la fête a été particulièrement réussie.

Nous remercions également les généreux donateurs qui par leurs nombreux lots nous permettent de récompenser les amateurs de Ball Trap qui viennent toujours de plus en plus nombreux chaque année.

SOUVENIRS

Une pensée pour David THIAFFEY-RENCOREL qui avait accepté la mission de président en intérim pour l'ACCA, suite au décès de M. Jean DELOCHE. Son départ brutal a laissé un grand vide au sein de notre association.

Merci à tous pour votre investissement au sein de notre Association.

CADRE DE VIE

Chiens errants

De plus en plus de chiens errants sont vus régulièrement sur la commune. Il est rappelé aux habitants qu'il est formellement interdit de laisser son animal divaguer sur la voie publique.

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permet-

tant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire ou de son habitation, d'une distance dépassant cent mètres.

Le non- respect de cette obligation peut alors être sanctionnée par une amende de 38€ et pouvant aller jusqu'à 150€. Il peut également être récupéré et déposé en fourrière. Le propriétaire devra pour le récupérer s'acquitter d'un forfait de récupération, des frais d'alimentation et de garde. Bref, laisser un chien divaguer, c'est avant tout dangereux pour lui. Soyez responsable de votre animal.

L'ACCA du Bouchet-Mont-Charvin

Les reconnaissez-vous ?

Ecole du Bouchet-Mont-Charvin année scolaire 1972 /1973



De haut en bas et de gauche à droite : Thérèse AVET-FORAZ, Maryse TISSOT-ROSSET, Christine THIAFFEY-RENCOREL, Christine BLANC, Patricia DEPOMMIER, Brigitte TISSOT-ROSSET, Yves AVET-FORAZ, Mauricette BINVIGNAT, Guy AVET-FORAZ, Isabelle THIAFFEY-RENCOREL, Mireille TISSOT-ROSSET, Stéphane DEPOMMIER, Roland DEPOMMIER, Pascale CURT, Bernadette BINVIGNAT.

Loi d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (Loi « APER »)

ZAEnR : Zones d'Accélération de la production d'Énergie Renouvelable

Contexte

Dans le cadre de la loi d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (Loi « APER ») du 10 mars 2023, les différentes municipalités ont reçu l'obligation de définir des Zones d'Accélération de la production d'Énergie Renouvelable.

L'objectif de ces zones est d'offrir une couverture théorique d'énergie renouvelable à hauteur de 40% des consommations globales présentes sur la commune (électricité ; gaz ; fioul + etc.) d'ici 2030 et l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050 (100% des besoins couverts par l'énergie renouvelable). Cette loi permet de simplifier les procédures administratives (délai d'instruction des projets, publics et privés) et d'appliquer dans certains cas des bonifications tarifaires.

A quoi cela nous engage-t-il ?

Une ZAEnR n'engage à rien. Un secteur identifié comme ZAEnR n'aboutira pas forcément à un projet. Mieux : si vous décidez d'implanter un projet d'énergie renouvelable et que celui est compatible avec la ZAEnR présente, vous pourrez obtenir certains avantages. Vous restez maître de vos projets.

Cela concerne quelles sources d'énergie ?

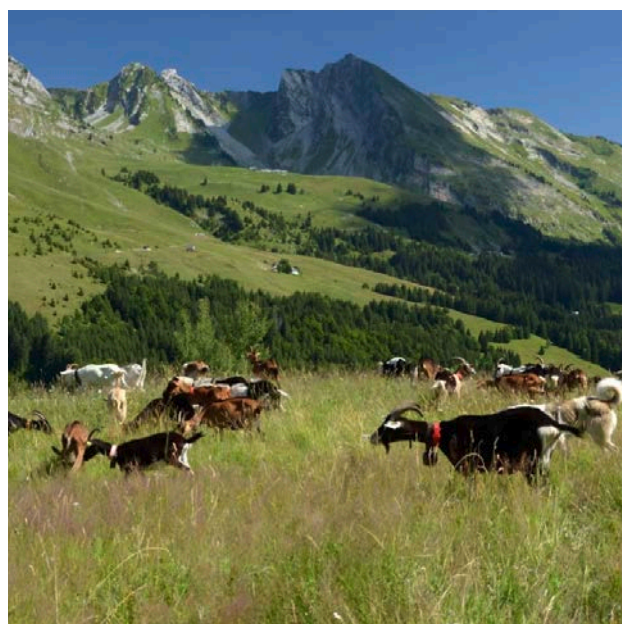
Dans les Aravis, les principaux potentiels sont les suivants :

- 1 - Le solaire** : photovoltaïque (électricité) et thermique (besoins en chaleur);
- 2 - La géothermie** (installations individuelles ou réseaux de chaleur);
- 3 - Le bois** (installations individuelles ou réseaux de chaleur).

D'autres potentiels, plus petits, peuvent exister, comme l'hydroélectricité ou la méthanisation (biogaz). L'éolien en revanche est exclu : les potentiels sont très faibles, et la présence de sites naturels classés (Natura 2000) ne permet pas son déploiement, notamment pour protéger les oiseaux.

En parallèle, communes ont la possibilité de définir des zones d'exclusion de la production d'énergie renouvelable, pour diverses raisons :

- 1 -** Pour protéger l'intégrité des monuments historiques (ex : chapelles);
- 2 -** Pour préserver le caractère de certains ensembles présentant un intérêt architectural fort (ex : hameau classé);
- 3 -** Pour préserver le patrimoine naturel (ex : agrivoltaïsme);
- 4 -** Pour des difficultés techniques.



INFOS PRATIQUES

LES SERVICES

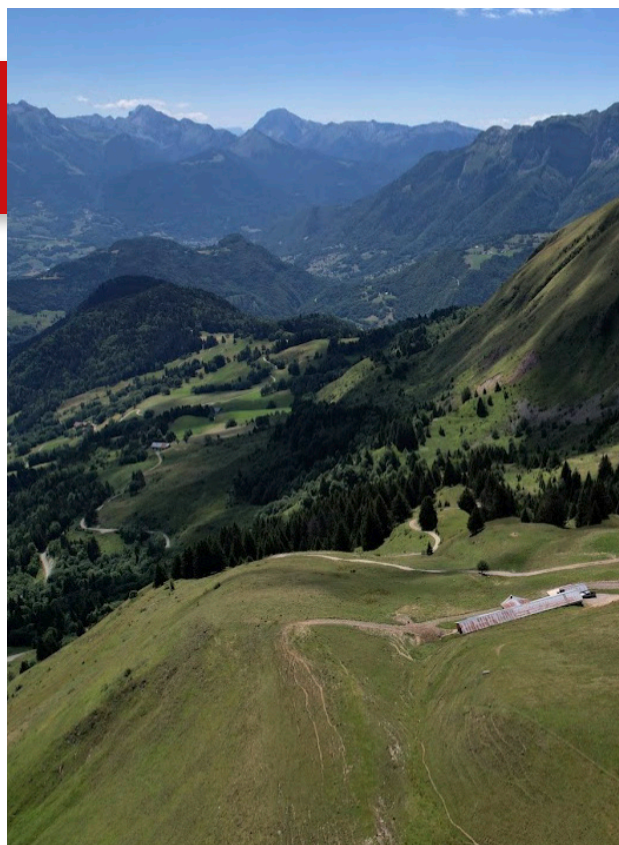
- **Mairie 04 50 27 50 77**
accueil@bouchet-mont-charvin.fr
Lundi, mardi, jeudi vendredi : 14h-17h30
- **Gendarmerie de Thônes 04 50 02 00 24**
Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-18h
Samedi, dimanche et jours fériés :
9h-12h et 15h-18h
- **C.C.V.T. Communauté de Communes
des Vallées de Thônes 04 50 32 13 59**
14 rue Bienheureux Pierre Favre - Thônes
- **Maison France Service 04 58 13 00 28**
14 rue Bienheureux Pierre Favre - Thônes

- **La Petite Epicerie 04 56 34 31 40**
Les lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h-12h30 et 16h30- 19h
Samedi et dimanche 8h à 12h30
- **Bibliothèque de Serraval**
Dimanche 10h-12h
- **Ecole du Bouchet-Mont-charvin
04 50 27 51 54**
- **Ecole de Serraval
04 50 27 51 44**

- **Maison de la Pomme et du Biscantin
04 50 44 66 96**
Pendant les vacances scolaires (toutes
zones) : du mercredi au vendredi 15h-18h
Hors vacances scolaires : vendredi 15h-18h
- **Office de Tourisme de Thônes Cœur
des Vallées 04 50 02 00 26**
Tous les jours : 9h-12h et 14h-18h30
Dimanche fermé

- **ADMR** Aide à Domicile en Milieu Rural
des Vallées de Thônes **04 50 63 13 46**
Maison des Services - 3 rue du Lachat
- **SSIAD** Service de Soins Infirmiers à
Domicile **04 50 64 61 33**

- **Pompiers 18**
- **Gendarmerie 17**
- **SAMU 15**



- **Opération Nez-rouge en Haute-Savoie
0800-802-208** (numéro vert)
- **Déchetterie Serraval 04 50 27 50 87**
Lundi 14h-16h30 et samedi 9h-12h
- **Déchetterie Thônes 04 50 32 13 59**
Du lundi au vendredi 13h30-18h
Samedi 8h-12h et 13h30-18h
- **Chenil Intercommunal Thônes**
Du lundi au vendredi 8h-14h30

- **RAM** Réseau d'Assistants Maternelles
06 22 45 30 38
Sur RV Lundi et Jeudi 13h30-17h30

PÔLE MEDICO-SOCIAL

- **Secrétariat et permanences sociales**
Maison du Canton - 4 rue du Pré de
Foire – Thônes **04 50 33 23 32**

ALLO SERVICE PUBLIC

Pour toute information rapide et fiable
à toute demande de renseignement
administratif, un numéro d'appel unique :



du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h15

3939 (0,15€/mn)

ou

www.service-public.fr